

Le système global d'enchères

Bridge Standard International

Tome VI : Chapitres 8 et 9 :

Thème 8.1 :

LA RECHERCHE DE CHELEM

Gérald Néron

URL: *<https://www.canadabridge.org>*

Site Web:: BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL AUCTION SYSTEM
“Gagner au bridge avec un système global d’enchères”

(25-10-16)

ISBN 2-9807847-02 (ensemble) ISBN 2-9807847-4-5(vol.4)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2008 Dépôt légal –
Bibliothèque nationale du Canada, 2008,

Copyright: certificat d’enregistrement du **Droit d’auteur** à
l’Office de la **Propriété Intellectuelle** du Can. « OPIC » :**1006674**

© *La reproduction, la traduction et l’enseignement sont autorisés lorsque le titre et le nom de
l’auteur sont cités explicitement.*

Le système global d'enchères Bridge Standard International

Table des Matières du *Tome VI*

CHAPITRE 8 : LA RECHERCHE DE CHELEM

8.0 Introduction

8.1 Évaluation et Réévaluation de la main

- 8.1.1 Le « Complément
- 8.1.2 Le concept de la « couleur spécifiée »
- 8.1.3 La réponse « 1 Carreau »
- 8.1.4 La Classification de la main
- 8.1.5 La Réévaluation de la main

8.2 La Zone 29 : L'intérêt au chelem

- 8.2.1 L'intérêt au chelem
- 8.2.2 La Convention
- 8.2.3 Le double critère du *Soutien forcing*

8.3 La Zone 31 : L'invitation au chelem

- 8.3.1 L'invitation « en mode Standard »
- 8.3.2 L'invitation « en mode Interrogatif »
- 8.3.3 L'invitation « en mode Contrôle de niveau 4 »
- 8.3.4 L'anti-Contrôle «*4 Coeurs atout Pique*» et «*4 Piques atout Coeur*»
- 8.3.5 L'invitation au chelem à Sans-Atout

8.4 La Zone 33: La déclaration de chelem

- 8.4.1 La déclaration naturelle pour le chelem
- 8.4.2 Questionnaire 4 SA Blackwood ou «L'Appel aux As»
- 8.4.3 4 SA Blackwood n'est plus une Question, c'est une Description
- 8.4.4 Déclaration de chelem après Invitation en mode Contrôle
- 8.4.5 La déclaration-réponse Blackwood Inversé
- 8.4.6 Répondre à une déclaration de chelem par 4 SA Blackwood
- 8.4.7 La deuxième signification du Blackwood Inversé

8.5 Les chelems à Sans-Atout

8.5.1 Avant propos

8.5.2 Introduction

8.5.3 La recherche de chelem à Sans-Atout

8.5.4 L'invitation Quantitative au chelem ou « 4 SA Qttf »

8.5.5 La Déclaration de chelem 4 Trèfles Gerber

8.5.6 Répondre à la déclaration 4 Trèfles Gerber

8.5.7 Évaluation du pointage et les chelems

8.5.7.1 É VALUATION de la main

8.5.7.2 Le COMPLÉMENT

8.5.7.3 Tableau de la Classification des mains

8.5.7.4 La RÉÉVALUATION ABRÉGÉE et le BONUS

8.5.7.5 Le POINT de TRANSITION

8.5.7.6 Le POINTAGE COMBINÉ PLANCHER

8.5.7.7 Le TRIANGLE DE FEU des chelems

8.5.7.8 Comparatif des contextes d'enchères

8.5.7.9 Déclarations de chelem en action

8.5.8 Système de Réponse à 4 SA Quantitatif «Néron»

8.6 La Zone 35: L'Invitation au Grand chelem

8.6.1 Invitation Quantitative (à Sans-Atout) au Grand chelem

8.6.1.1 Invitation par 5 SA Quantitatif après une enchère à SA naturel

8.6.1.2 Invitation par 5 SA Quantitatif après un misfit

8.6.1.3 Invitation par 5 SA Quantitatif après un fit

8.6.2 Invitation à l'atout au Grand chelem

8.6.2.1 Invitation au Grand chelem avec 5 SA Blackwood

8.6.2.2 Invitation au Grand chelem avec la convention Joséphine

CHAPITRE 9 : RÉPONDRE AUX OUVERTURES ET DÉCLARATIONS FORTES

9.1 Répondre à la redemande à saut de l'ouvreur ou du répondant

9.2 Répondre au Saut-Changement de couleur

9.3 Répondre au Saut-Changement de couleur après *Passe*

9.4 Répondre à l'Ouverture 2 Trèfles Fort

9.5 Répondre à l'Ouverture 2 SA Moderne

9.6 Répondre à l'Ouverture Forte à 3 SA

Chapitre 11 : Ouverture 3 SA Inusité pour 1 mineure (3 SA Faible)

Chapitre 12 : Le langage idéal en DÉFENSIVE DE CONTRAT

SOMMAIRE DU LIVRE

“ Le système global d'enchères Bridge Standard International ”

TOME I

Chapitre 1 : L'ouverture et la première enchère défensive

- Avant-Propos
- Introduction
- Notions générales
- 1.1 Ouverture au niveau 1 à la couleur
- 1.2 Introduction au concept de couleur spécifiée
- 1.3 Ouvrir avec moins de 13 points
 - L'ouverture de politesse
- 1.4 «L'ouverture» en défensive
- 1.5 Compétitionner en «Passant»
- 1.6 L'Ouverture Faible au niveau 2
- 1.7 Surenchère d'ouverture au deuxième tour
- 1.8 Le réveil des enchères
- 1.9 Ouverture et Surenchère d'ouverture à saut au niveau 3 ou 4
- 1.10 Le Sans-Atout Inusité
- 1.11 L'Ouverture à 1 Sans-Atout
- 1.12 Les Ouvertures Fortes
- 1.13 Surenchère d'ouverture par un Contre d'appel
- 1.14 Le Cue-Bid de Surenchère «Néron»
- 1.15 L'Ouverture et la Surenchère d'ouverture à la *Flannery*

TOME II

Chapitre 2 : Réponse et Redéclarations après ouverture à la couleur au niveau 1

- 2.1 La classification des mains
- 2.2 La nouvelle couleur par le répondant
- 2.3 La réponse au premier et au deuxième tour
- 2.4 La redéclaration de l'ouvreur
- 2.5 La redéclaration du répondant
- 2.6 La défensive après ouverture à la couleur
- 2.7 La réévaluation de la main

TOME III

Chapitre 3 : Déclarations et systèmes de Réponses conventionnelles après ouverture à la couleur au niveau 1 et après ouverture 2 CARREAUX "À LA *FLANNERY*"

- 3.1 La déclaration de manche par le répondant
- 3.2 La recherche du Sans-Atout par les contrôles (arrêts) de niveau 3
- 3.3 Le SOUTIEN FORCING et la séquence d'enchères "1 PIQUE - 2 CŒURS"
- 3.4 Fit en majeure après l'annonce d'une nouvelle couleur au niveau 1
- 3.5 Fit en majeure par le répondant après avoir annoncé
une nouvelle couleur au niveau 2
- 3.6 Soutien direct à la manche par le répondant
- 3.7 L'enchère 2 SA Standard versus "2 SA Impératif"
- 3.8 La déclaration de misfit
- 3.9 La Redemande à saut
- 3.10 Le Saut-Changement de couleur
- 3.11 Le Saut-Changement de couleur "Double fit" après avoir Passé
- 3.12 Le système de réponse de la déclaration à la *Flannery*

TOME IV

Chapitre 10 : Répondre à l'Ouverture 1 Sans-Atout

- 10.1 Les «*trois réflexes*» pour la première déclaration du
répondant
- 10.2 Les réponses et redéclarations du répondant avec une main
minimale
- 10.3 Les réponses et redéclarations du répondant avec une main
intermédiaire
- 10.4 Les réponses et redéclarations du répondant avec une main
maximale ou une main forte : transferts en majeure quatrième, cinquième, en
mineures; forcing et recherche de chelem
- 10.5 La compétition des enchères après ouverture à 1 Sans-Atout

Chapitre 4 : Les « Contre »

- 4.1 Le Contre d'appel Standard
- 4.2 Le Contre d'appel de deuxième tour
- 4.3 Le Contre du Répondant
- 4.4 Le Contre (désuet) de support de l'ouvreur
- 4.5 Les Contre de Concertation Compétitifs
 - 4.5.1 Le Contre Compétitif Défensif
 - 4.5.2 Le Contre Compétitif de l'Ouvreur
 - 4.5.3 Le Contre compétitif du Répondant
 - 4.5.4 Le Contre Compétitif du Défenseur-Ouvreur
- 4.6 Le concept du « Contre Équivoque »
- 4.7 Le Contre Coopératif
- 4.8 La Double Concertation
- 4.9 Les Contre d'entames
- 4.10 Contre du répondant à l'ouverture faible au niveau 2
- 4.11 Les Contre de répétition
- 4.12 Le Contre de pénalité

Chapitre 5 : Le Surcontre

- 5.1 Le Surcontre Direct ou Standard
- 5.2 Les Surcontre de compétition
 - Le Surcontre du répondant
 - Le Surcontre de soutien
 - Le Surcontre compétitif
- 5.3 Le Surcontre de mise en garde

Chapitre 6 : Les « Cue-Bid »

- 6.1 Le Cue-Bid de Surenchère "Néron"
- 6.2 Cue-Bid en réponse à un Contre d'appel
- 6.3 Les Cue-Bid de soutien
 - Du répondant (5)
 - De l'ouvreur
 - Du défenseur-répondant
- 6.4 Le Cue-Bid "Transfert"

Chapitre 7 : Ouverture faible, Sans-Atout Inusité et Double fit

- 7.1 Répondre après Ouverture *Faible* ou après barrage
- 7.2 Répondre à une surenchère à Sans-Atout Inusité
- 7.3 Défense contre une surenchère à Sans-Atout Inusité
- 7.4 Le Double fit

Chapitre 8

LA RECHERCHE DE CHELEM

Introduction

Découvrir un chelem et le réussir procure un important bonus et beaucoup de satisfaction.

Cependant, même si la prime pour un contrat de chelem ou de Grand chelem par rapport à un contrat de manche est respectivement environ une fois et demie et trois fois plus importante, cela n'influence nullement la score final en bridge duplicata parce la marque est relativisée avec l'ensemble des équipes (qui ont la même orientation).

Ainsi, pour faire mieux que la moyenne, il faut avoir un taux de découverte qui soit plus élevé que la moyenne sans entraîner une baisse du taux de réussite; l'inverse est aussi vrai, *il est peine perdue d'augmenter le taux de réussite en recherchant seulement les contrats sûres*.

On pourrait croire que c'est parce qu'il y a trop d'espace disponible dans l'échelle des enchères qui fait en sorte qu'il devient élémentaire de découvrir des chelems?

Dans un sens, ce raisonnement est vrai. Mais, **c'est exactement pour la raison contraire!**

LA DÉCOUVERTE DE CONTRAT DE CHELEM EXIGE PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'ESPACE QUE POUR UN CONTRAT DE NIVEAU PARTIEL.

D'où la conséquence : ***“Plus on cherche à découvrir des chelems, plus le taux de réussite diminue”***.

Pourquoi?

Parce qu'il faut communiquer davantage d'informations tels que : nombre et nature des Honneurs, longueur d'atout, double fit, soutien troisième vs quatrième avec GH ou non, singleton ou chicane, couleur de suites molles et couleur de la courte, pointage HL et pointage de Puissance.

En conclusion, il faut élaborer un langage qui utilise judicieusement l'espace disponible dans l'échelle des enchères pour faire mieux que la moyenne quelque soit le niveau de contrat.

Par conséquent, cette économie d'espace est possible seulement si l'efficacité du langage s'applique dès les premiers niveaux de contrat sans diminuer la réussite des contrats partiels pour autant, (car ils sont statistiquement plus nombreux et leur négligence aurait des conséquences très négatives).

Ce qui revient à dire qu'il faut absolument optimiser l'utilisation de l'espace dans les enchères dès le début des enchères et lors de toutes les redéclarations aussi bien au niveau de la précision quantitative que qualitative. C'est dans cet optique que le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL* est conçu. Il faut donc faire attention de croire que les principes de base peuvent être arrondis selon sa propre interprétation en s'imaginant que connaître les enchères de hauts niveaux est suffisant pour détecter avec succès les chelem et Grand chelem.

Mathématiquement, il est dit que, dans un processus à plusieurs étapes, les marges d'erreur s'additionnent. Par exemple, deux *vérités* à 75% vont donner une *vérité* à 50%; alors, toute imprécision au départ va rendre aléatoire les enchères de haut niveau.

Il faut donc considérer que la recherche de chelem débute aussitôt que les enchères sont enclenchées.

C'est pourquoi le système enseigné est rigoureux au plan de l'évaluation du pointage et des règles de base. Sinon, l'information par le dialogue des enchères va perdre progressivement sa précision et la performance des enchères de haut niveau sera dans la moyenne quelque soit la qualité du système spécifique d'enchères employé.

8.1

Évaluation et Réévaluation

Il y a eu dans le passé, plusieurs tentatives mathématiques pour ramener le bridge à une simple équation ou en un algorithme. Mais cela n'a pas réussi à surpasser le système HL au plan efficacité et convivialité.

Le système de pointage Honneur-Longueur (HL) est reconnu comme le meilleur système pour évaluer le pointage d'une main aussi longtemps qu'il n'y a pas de fit déclaré.

Avec le système HL, il n'est pas nécessaire d'anticiper la nature du contrat final pour la bonne raison que **LA POSSESSION DE PLUS D'1 PL (Point de Longueur) ÉLIMINE D'EMBLÉE L'ÉVENTUALITÉ D'UN CONTRAT À SANS-ATOUT.**

D'où l'utilité et la pertinence des Points de Longueur (PL) lors de l'Évaluation de la main.

Malgré tout, il semble y avoir place à la subjectivité dès le début des enchères au plan quantitatif (pointage)!

Par exemple, pourquoi certaines mains de 11 points sont efficaces pour ouvrir les enchères, et d'autres, pas le moindre?

Dans certains cas, cette subjectivité semble être justifiée. Mais le plus souvent, elle est source de conflit. Qu'en est-il?

Cet état de fait peut-il s'expliquer par une imprécision du système d'évaluation HL?

Non et oui!

Non, parce que le but du système HL est de QUANTIFIER le pointage **sans discrimination sur la nature du contrat final**. Ce qui veut dire que le pointage annoncé n'informe pas si le potentiel de main est offensif (*meilleur pour jouer à l'atout*) ou s'il est défensif (*meilleur pour jouer à Sans-Atout ou en défensive de contrat*).

Oui, parce qu'il est nécessaire et possible d'améliorer dans son essence la précision du système HL. Il faut savoir qu'il y a plus que deux types de valeurs quantifiables possibles pour décrire et jauger une main de bridge.

Il y a les 40 Points d'Honneur (PH) et aussi les points de longueur (PL) qui sont la base. Mais il faut aussi tenir compte des points de courte (PC), des points non perdants (PNP), des Points Globaux (PG), des Points de Puissance (PP) et des Points Résiduels Efficaces (PRE). De plus, certains points peuvent varier en plus ou en moins selon la nature du contrat et le résultat des enchères.

Bref, le pointage HL ne peut pas tout préciser en une seule déclaration. Vous devez aller lire la «**DYNAMIQUE DES ENCHÈRES**» qui explique cela en détails au **sous-thème 1.12.4 p. 249 du Tome I**.

Après des années de pratique et d'analyse et avoir complété l'élaboration écrite du système, j'ai finalement réussi à synchroniser et harmoniser l'ensemble des règles Standard et moderne, d'où le nom de «Système global d'enchères **BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL**». Le dernier point tournant fut la mise au point du **Complément**.

En fait, il y a trois *ajustements* à faire pour optimiser le système Standard et profiter pleinement du Bridge.

8.1 Évaluation et Réévaluation
«*Bridge Standard international*» <https://canadabridge.org>

Le premier concept, le *Complément* (qui fut découvert en dernier) équivaut à 100% à un Point d'Honneur (PH). Le deuxième concept est une valeur qualitative qui possède une valeur quantitative intrinsèque, la *couleur spécifiée*. Le troisième concept (qui fut le premier et point de départ qui a enclenché le processus de modernisation du bridge Standard), est *l'enchère catapulte 1 Carreau qui nie une couleur Majeure quatrième*.

Ces trois concepts constituent la base amélioré du système Standard. Ils sont très bien explicités dans le premier et le deuxième Tome.

Et, pour vous encourager à les utiliser immédiatement dans votre pratique quotidienne du bridge, ils vont être exposés de manière concise dès à présent.

8.1.1 Le « Complément »

Ce concept a été publié lors de la parution en 2003 du **Tome I** qui s'occupe des *PREMIÈRES ENCHÈRES*. Au regard des Points d'Honneurs, on peut dire qu'il s'agit du *chaînon manquant* qui complète l'Évaluation des PH (*Point d'Honneur*). Il n'est pas systématiquement présent. Il faut savoir le reconnaître quand il se présente.

Cet élément, avec le concept suivant, vont définitivement régler en grande partie la confusion et les divergences pour la *Première enchère* ainsi que pour la classification des mains.

Le *Tome I* à la page 5-6 détaille davantage ce premier sujet. En voici le libellé.

PRINCIPE 8.1:1 DÉFINITION DU COMPLÉMENT

Lors de l'ÉVALUATION de TOUTES les mains de bridge, balancées ou non balancées, il faut ajouter UN Point d'Honneur lorsqu'il y a:

- **au plus une Dame à demi perdante, ou un Valet perdant,**
- **et la présence de quatre petits Honneurs qui sont :**
 - les Valets,
 - les 10,
 - les 9 associés avec le 8 de la même couleur.

Ce concept est à la fois simple et précis, il n'y a pas de confusion possible. Il faut l'appliquer avec rigueur. Ce point est donc un PH, mais il n'est pas toujours présent dans une donne de cartes. Il est en **harmonie totale** avec le système HL, la classification des mains et tous les types de contrats (atout vs Sans-Atout, offensif vs défensif)..

Il ne faut jamais ouvrir ou faire une défense avec moins de 13 HL. C'est une règle que l'on doit considérer comme le JALON DE RÉFÉRENCE STANDARD, même si cela a été démontré empiriquement. On pourrait dire que ce constat trouve son origine dans l'évolution quasi Darwinienne des jeux de cartes jusqu'au bridge d'aujourd'hui (*on peut parler d'intelligence collective pour justifier ce constat*).

Ainsi, il est tout à fait correct d'ouvrir les enchères, ou de faire une surenchère d'ouverture (*défense*) au niveau 1, avec **12 HL** et la possession du *Complément*, quelque soit la nature de la couleur d'ouverture (ou avec une couleur cinquième anonyme si *défense*).

Ce concept du Complément est simple et renforce le *jalon de référence* comme étant la pierre angulaire tant pour la **Première enchère** que pour la **catégorisation des mains** de l'ouvreur et du répondant (y compris pour l'équipe en défensive d'enchères).

8.1.2 Le concept de “couleur spécifiée”

Ce concept est le deuxième et le plus majeur ajustement du système Standard. C'est la **couleur spécifiée**, qui consiste à établir une valeur déterminée :

- au pointage,
- à la qualité des Honneurs,
- et à la longueur de la suite,

en relation avec un contexte d'enchères spécifique qui peut survenir en situation d'Ouverture, Surenchère d'ouverture, de répondant, de redéclaration, ou de surenchère.

Ce sujet est détaillée au *Thème 1.2, p. 35, du Tome I*. Et, il y a de nombreux exemples qui montrent l'emploi de ce concept dans tous les Tomes.

Il est bon de définir d'abord les différents types d'Honneurs afin d'avoir le même vocabulaire.

PRINCIPE 8.1:2 DÉFINITION DES HONNEURS

- les **VRAIS HONNEURS**, ou les **Honneurs**, sont l'As, le Roi, la Dame et le Valet;
- les **GROS HONNEURS**, ou «GH», sont l'As, le Roi et la Dame;
- les **PETITS HONNEURS**, ou «pH», sont le Valet, le 10, et le 9 avec le 8 de la même couleur.

La notion de *COULEUR SPÉCIFIÉE* contribue grandement à rendre **moins subjectif** l'**Évaluation** du jeu possédé quelque soit la position du joueur ou le contexte d'enchères. Sa valeur est à la fois **qualitative et quantitative** tout en étant **compatible aussi bien** avec les contrats en atout qu'à Sans-Atout. Il s'agit d'une valeur qui fait partie des *points manquants* qui est valable tant à l'Évaluation (*donc indépendante de l'issue du contrat*) qu'à la Réévaluation.

Ce **concept est déterminant** pour pouvoir harmoniser toutes les règles et systèmes de réponses quelque soit le niveau de pointage (synchronisation) pour chacun des équipiers.

PRINCIPE 8.1:3 DÉFINITION D'UNE COULEUR SPÉCIFIÉE

C'est une enchère qui est faite dans un CONTEXTE SPÉCIFIQUE et qui garantit dans la couleur de la suite annoncée des VALEURS DÉTERMINÉES, soit:

- deux Gros Honneurs, ou son Équivalence,
- un pointage minimum précis,
- et une suite d'une longueur spécifique de base.

Par exemple, dans le contexte d'une Ouverture des enchères, la possession d'une *couleur cinquième spécifiée*, au lieu d'anonyme, permet d'abaisser le pointage normalement requis, soit 13 HL à 12 HL.

PRINCIPE 8.1:4 DÉFINITION D'UNE COULEUR SPÉCIFIÉE ÉQUIVALENTE

Il s'agit d'une suite qui possède l'As ou le Roi et un petit Honneur ainsi qu'une carte de plus que le nombre requis pour ce type de *suite spécifiée*.

Corollaire : Pour éviter de la redondance, quand il est question de *couleur spécifiée*, cela inclus «de facto» que la *couleur spécifiée Équivalente* est toujours sous-entendue lorsque c'est le cas.

Les avantages du concept de la couleur spécifiée :

Selon l'exemple, il est possible d'ouvrir **objectivement** avec une main de **11 HL** qui possède en plus le *Complément*, ou une main de 12 HL sans Complément, et une *couleur cinquième spécifiée* en majeure ou en mineure.

Cela respecte le principe du *JALON DE RÉFÉRENCE*, soit QU'IL FAUT OUVRIR LES ENCHÈRES AVEC **13 HL** ET UNE *COULEUR ANONYME*.

En effet, le Complément ajoute, s'il est présent, un véritable PH.

Et la présence d'une suite **cinquième spécifié obligatoire** quand il y a seulement **12 HL** (*Complément inclus si présent*) fournit une «valeur ajoutée» valant véritablement 1 point quelque soit la nature du contrat (atout vs Sans-Atout).

Donc, dans le contexte d'ouverture au niveau 1, il devient justifié d'ouvrir avec 11 HL, si **Complément** présent et **couleur spécifiée** présente, sans jamais ajouter les Points de Courte (PC).

Le concept de *couleur spécifiée* peut s'appliquer dans différentes situations d'enchères. Son utilisation est donc relativement fréquente et son potentiel descriptif si pertinent que son impact est majeur.

D'une part, sa précision permet de livrer en **une seule enchère** un message clair pour les mains dont le pointage est limite.

Et, d'autre part, avec des mains dont le pointage est élevé et qui ont une configuration particulière, ce concept permet d'éviter des redéclarations superflues qui gaspilleraient de l'espace. D'où, une meilleure efficacité pour trouver de meilleurs contrats sans faire monter les enchères à un niveau excessif.

Autrement dit, il y a **deux** grandes catégories de situations où il est indispensable que le message soit plus complet.

Il y a le cas des **MAINS FAIBLES** où le concept de la *couleur spécifiée* permet de décrire avec précision en **une seule enchère** une main faible et intéressante sans risque d'emballlement des enchères tout en compétitionnant fortement l'espace compte tenu de la valeur de la main (effet de *barrage*).

L'autre catégorie concerne les **MAINS PROMETTEUSES** où le fait de parler de façon plus condensée et précise permet de *sauver de l'espace* pour pouvoir faire une recherche plus approfondie, efficace.

8.1 Évaluation et Réévaluation
«Bridge Standard international» <https://canadabridge.org>

En conclusion, le concept de *couleur spécifiée* permet d'échanger plus d'informations et atteindre un degré de précision supérieur sans causer d'élévation excessive du niveau des enchères.

Ainsi, il devient possible d'arrêter les enchères à un niveau raisonnable s'il s'avère que les deux mains combinées n'ont pas la puissance nécessaire pour atteindre les niveaux offrant un bonus de manche ou de chelem.

D'où l'intérêt de connaître ce concept quand on vise la recherche de chelem.

Voici un Tableau récapitulatif des suites spécifiées (*ou couleurs spécifiées*) qui entrent dans l'une des deux catégories de mains décrites ci-dessus.

TABLEAU 8.1 CONTEXTES EXIGEANT UNE COULEUR SPÉCIFIÉE

Contexte	Pointage	Longueur de base de la suite
OUVERTURE AU NIVEAU 1	12 HL PRÉCISÉMENT	CINQUIÈME
SURENCHÈRE D'OUVERTURE AU NIVEAU 1 OU 2 SANS SAUT	12 HL PRÉCISÉMENT	CINQUIÈME
SURENCHÈRE D'OUVERTURE DE DEUXIÈME TOUR AU NIVEAU 1 OU 2 SANS SAUT	10-11 HL ET MAIN OFFENSIVE	CINQUIÈME
OUVERTURE DE POLITESSE EN 4 ^{IÈME} POSITION	12 PH PRÉCISÉMENT	QUATRIÈME
CONTRE D'APPEL DE DEUXIÈME TOUR	10-11 PNP OU PLUS, ET MAIN OFFENSIVE	QUATRIÈME
OUVERTURE 2 TRÈFLES FORT	22 HL ET PLUS	CINQUIÈME
SURENCHÈRE À SANS-ATOUT INUSITÉ	13 HL ET PLUS 11-12 HL APRÈS AVOIR PASSÉ	2 SUITES CINQUIÈME

(suite à la page suivante)

8.1 Évaluation et Réévaluation
 «Bridge Standard international» <https://canadabridge.org>

Contexte	Pointage	Longueur de base de la suite
OUVERTURE FAIBLE AU NIVEAU 2 AU NIVEAU 3 AU NIVEAU 3	8 À 12 HL	SIXIÈME SEPTIÈME HUITIÈME
REDEMANDE À SAUT PAR L'OUVREUR	18 HL/PP ET PLUS	SIXIÈME
REDEMANDE À SAUT PAR LE RÉPONDANT	13 HL /PP ET PLUS	SIXIÈME
SAUT-CHANGEMENT DE COULEUR DU RÉPONDANT	17 HL ET PLUS	CINQUIÈME
SAUT-CHANGEMENT DE COULEUR APRÈS PASSE	8-11 HL ET DOUBLE FIT	CINQUIÈME

Après Ouverture à 1 SA

2 TRÈFLES À LA CAPELLETTI	10 HL /PP et plus et m.off.	SIXIÈME
2 CARREAUX À LA CAPELLETTI (1 ^{ER} DÉFENSEUR)	10 HL /PP ET PLUS ET M.OFF.	2 MAJ. QUATRIÈME
2 CARREAUX À LA CAPELLETTI	10 HL /PP ET PLUS ET M.OFF.	2 MAJ. QUATRIÈME
2 COEURS OU 2 COEURS EN DÉFENSIVE	10 HL /PP et plus et m.off.	CINQUIÈME
2 PIQUES STAYMAN	10 HL /PP et plus. 10 -14 HL /PP et plus .	2 MAJ. QUATRIÈME SIXIÈME ET TROIS
3 TRÈFLES ET 3 CARREAUX (INVITATION CHELEM EN MINEURE, OU APRÈS 2 TRÈFLES STAYMAN)	15 PP et plus.	SIXIÈME
3 COEURS ET 3 PIQUE (TRANSFERT EN MINEURE FORTE)	12 HL/13 PP et plus.	SIXIÈME

8.1.3 La réponse « 1 Carreau »

De nos jours, pour rendre le bridge plus intéressant à jouer dans les soirées organisées ou dans les tournois, il est de routine d'utiliser des donnes de cartes préparées d'avance. Le but étant d'augmenter la proportion des contrats de niveaux élevés par rapport à ceux de niveaux partiels. Cela est très correct.

Ce qui l'est moins, c'est de croire qu'il faut alors axer davantage les conventions de notre système d'enchères sur les contrats de haut niveau.

Ainsi, plusieurs équipes ont un «petit système d'enchères» pour les soirées *sans mains préparées* (ou contre des équipes peu expérimentées) et un plus *gros* système pour les cas où il y a des mains préparées (ou des équipes plus expérimentées).

Cette façon de voir le langage des enchères est erronée totalement au plan technique (et douteuse au plan de l'éthique).

Cette *erreur* s'explique par le fait que ces équipes ont un système d'enchères qui **gaspille de l'espace pour obtenir de la précision**; et qu'il faut donc adapter les conventions selon le niveau d'expertise des adversaires ou des soirées de bridge.

En fait, il est illogique de croire qu'il faut utiliser différemment l'espace dans l'échelle des enchères selon l'objectif que l'on envisage. Si la précision est présente et efficace au départ, cela ne peut pas nuire pour la recherche de chelem. Sans précision, à moins de deviner les intentions, inconsciemment ou non (ce qui ne respecte pas l'essence du bridge), il est illusoire de performer pour réussir des chelems.

Ce préambule est nécessaire pour prendre conscience de l'importance du *troisième ajustement* qui va suivre. En effet, malgré son apparence anodine, ce point de règle permet une **économie d'espace tout en augmentant la précision** de la (première) réponse et indirectement des enchères suivantes.

Pour avoir une vue d'ensemble et apprécier l'importance de bien débiter les enchères, il faut revisiter au préalable les RÈGLES DU RÉPONDANT concernant l'annonce d'une **nouvelle couleur** qui sont énoncées au Tome II.

PRINCIPE 8.1:4 RÈGLES DU RÉPONDANT POUR ANNONCER UNE NOUVELLE COULEUR

1) Au niveau 1, le répondant qui veut déclarer une **nouvelle couleur** doit posséder au minimum

- 4 cartes et 6 points pour répondre « 1 Coeur » ou « 1 Pique »;
- 5 cartes et 6 points pour répondre « 1 Carreau ».

2) Au niveau 2, le répondant qui veut déclarer sans saut une **nouvelle couleur** doit

posséder au minimum :

- 5 cartes et 11 points pour répondre 2 Coeurs ou 2 Piques;
- 4 cartes et 11 points pour répondre 2 Trèfles ou 2 Carreaux (exceptionnellement 3 cartes seulement peuvent suffire).

3) Sur l'ouverture à 1 Trèfle, la réponse 1 Carreau* **NIE la possession de 4 cartes valables à Coeur ou à Pique.**

Corollaire 3) : Le répondant qui possède deux couleurs annonçables au niveau 1 doit donc **donner priorité à la majeure quatrième valable par rapport à la mineure cinquième (Carreau) quelque soit la force de sa main.**

* Cette règle diverge un peu par rapport au système standard mais cette approche donne un potentiel descriptif supérieur. Cette technicalité permet entre autre à l'ouvreur de faire la déduction, suivant le principe de **RÉCIPROCITÉ DES ENCHÈRES**, que le **répondant possède au moins 7 cartes en mineures et au mieux un tripleton dans chaque Majeure**.

Cette *certitude* est très utile car l'ouvreur qui annonce **1 Trèfle** ne peut posséder plus de 4 cartes pour chaque Majeure. Donc, il devient inutile pour lui de faire l'annonce d'une Majeure quatrième. Vous devez absolument intégrer ce principe tel que décrit! De plus, cette obligation d'utiliser prioritairement l'espace au niveau 1 pour décrire la possession d'une Majeure valable chez le répondant, permet à ce dernier de décrire au deuxième tour une Majeure moins longue ou très faible. En effet, selon la logique de la réciprocité des enchères, le fait de ne pas avoir utilisé le niveau 1 lorsque cela est possible pour annoncer une suite Majeure, implique que son annonce au tour suivant ne peut pas être une Majeure quatrième valable; mais bien un bon tripleton ou un suite faiblement quatrième.

- 4) Le répondant qui répète sa *nouvelle couleur* au niveau 2 décrit une main de catégorie intermédiaire (11 à 12 HL), ou au moins 9 points *non perdants*, et une carte supplémentaire dans la couleur annoncée.

Cependant, le pointage peut être moindre en présence d'intervention adverse ou si l'ouvreur a annoncé une main maximale.

Cette règle interdit donc au répondant de répéter ***librement*** sa couleur avec une **MAIN FAIBLE INFÉRIEURE (6 à 8 HL)** même s'il possède un singleton ou une absence (chicane) dans la couleur d'ouverture de son partenaire. Cela peut surprendre ***mais il faut s'astreindre à cette précision pour donner un sens aux enchères que l'on fait.***

- 5) Le répondant qui déclare une *deuxième nouvelle couleur* décrit une main au moins maximale, donc 13 points et plus, et garantit de ce fait la manche; il s'agit donc d'une enchère *impérative pour la manche*.

C'est pourquoi l'on peut et doit nommer **la plus belle couleur en premier** si la deuxième couleur est de faible qualité.

- 6) Dans le prolongement logique des principes venant d'être énoncés, si le répondant possède deux couleurs annonçables en tant que NOUVELLE COULEUR, il doit baser son choix en fonction de la CATÉGORIE de sa main:

∴ avec une main MINIMALE, il faut penser «NE PAS BLOQUER LES ENCHÈRES» et donner priorité à la majeure la moins chère au premier tour et redéclarer 1 SA, au deuxième tour, si aucun fit n'est trouvé.

∴ avec une main INTERMÉDIAIRE, il faut penser «RÉPÉTER LA COULEUR MAJEURE CINQUIÈME»; on donne la priorité à une majeure cinquième par rapport au Carreau ou à une majeure quatrième, ou à la plus belle couleur s'il y a deux majeures cinquièmes.

∴ avec une main MAXIMALE, il faut penser «ENTRE DEUX COULEURS MAJEURES, D'ABORD LA SUITE LA PLUS LONGUE (OU LA PLUS VALABLE) OU LA MOINS CHÈRE SI LES COULEURS ONT LA MÊME VALEUR» et annoncer une DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR au deuxième tour.

Il est parfois nécessaire de déclarer, au deuxième tour, une couleur mineure contenant moins de quatre cartes s'il n'y a pas de couleur majeure valable à annoncer.

*En effet, lorsque le répondant détient une main maximale du type 4-4-3-2 dont les deux suites quatrièmes sont des majeures (et qu'une des deux majeures est très faible), ce dernier peut faire un pieux mensonge en annonçant une deuxième nouvelle couleur en **mineure** si cette dernière contient des honneurs. Les raisons pour cela proviennent du rationnel que les couleurs majeures sont plus importantes et qu'il faut alors protéger leur CRÉDIBILITÉ en évitant d'en faire de mauvaises descriptions.*

Ce qui est décrit peut sembler trop puriste, c'est-à-dire que les règles de pointage peuvent sembler rigoureuses. Cependant, il faut cesser de croire qu'être un bon joueur, c'est savoir *ne pas suivre les règles élémentaires quand la fin justifie les moyens*.

Le point à remarquer particulièrement est donc, l'item **3**), vu qu'il déroge (pour des bonnes raisons) du système Standard.

D'abord, parce qu'il permet **immédiatement** au Répondant et à l'Ouvreur de préciser leur distribution respective.

Et, cela, fait en sorte que la redéclaration **1 Pique** (par l'ouvreur ou le répondant) demeure disponible pour décrire de nouvelles significations.

Il est donc mandataire d'adopter ce troisième ajustement du Système Standard qui procure véritablement un effet *catapulte* dans les communications.

Il est bon de visualiser quelques situations d'enchères qui montre le fonctionnement des enchères après la *RÉPONSE 1 CARREAU* qui implique que la « *redéclaration 1 Pique* » n'existe plus (pour décrire la possession d'une suite majeure quatrième).

Ex. 8.1.3:1 L'enchère qui n'existe plus : « 1 Pique »

	1	2	3	4
a)	<u>1 Tr</u> 1 Co!	Passe Passe	<u>1 Ca</u> 1 Pi !!	Passe ...
b)	1 Tr 1 Pi!	Passe ...	<u>1 Ca</u> ...	Passe ...

Commentaires:

- a) Cette séquence d'enchères arrive régulièrement quand les donnes sont aléatoires (non préparées). Cette situation d'enchères n'a plus théoriquement sa raison d'être étant donné que le RÉPONDANT a préalablement **nié la possession d'au moins 4 cartes dans une majeure**.

De même, l'OUVREUR n'avait pas à annoncer **1 Coeur** pour signifier une suite quatrième à Coeur. C'est donc, comme ici, ce que ce dernier voulait avertir de:

- **misfit** (0-2 c. de soutien) avec la suite cinquième à Carreau,
- **3** cartes valables à **Coeur**,
- un **bon atout** de 5 cartes à Trèfle,
- pointage minimum (13-17 HL) mal répartie (donc **plusieurs perdantes** dans l'autre majeure).

On peut déduire que la distribution respective de la main de l'ouvreur est du type semi-balancée 3-3-2-5, ou du type 3-3-1-6 avec un pointage mal réparti.

Ainsi, en fonction de la nouvelle signification de la redéclaration à 1 Coeur (par l'ouvreur), le RÉPONDANT qui redéclare **1 Pique !!** décrit :

- un **misfit** avec le Trèfle (0-2 c. de soutien),
- **3** cartes à Pique valables,
- un **faible soutien** troisième à Coeur
- un pointage minimal (6-10 HL).

La distribution respective de la main du répondant serait aussi semi-balancée de type 3-3-5-2, ou du type 3-3-6-1 avec un pointage mal balancé.

- b)** Cette situation correspond à la situation précédente. L'ouvreur sait qu'il est inutile de redéclarer une majeure quatrième. La redéclaration 1 SA serait correct mais peu descriptive. Par contre, l'utilisation de l'enchère **1 Pique** (qui décrirait 4 cartes, et comme il ne peut avoir 5 cartes à Pique car il aurait alors ouvert les enchères) décrit mieux une main précise, soit :

- **misfit** (partiel ou total) avec la suite cinquième à Carreau,
- **3** cartes valables à Pique,
- **5 cartes d'atout** valables à Trèfle,
- **pointage minimum** (13-17 HL) mal répartie, donc plusieurs perdantes dans l'autre majeure (Coeur).

Les enchères sont demeurées au niveau 1 et beaucoup d'informations ont été échangées. De plus, aucun effet négatif ou obstruction ont été causés par la réponse *1 Carreau modernisé*. Il est à noter que l'ouvreur ou le répondant aurait pu utiliser au besoin le **niveau 2** en cas de pointage maximum tout en affirmant la même message.

En conclusion, le petit *ajustement* pour la réponse **1 Carreau** offre une précision sans utiliser d'espace dans les enchères. Cette précision dès le premier tempo pave la voie pour une communication claire et efficace qui va permettre une analyse efficace en réservant la possibilité d'arrêter les enchères à un niveau raisonnable.

8.1.4 La Classification de la main

L'étape de l'Évaluation du la main a permis d'utiliser les enchères pour décrire son jeu dans le but de récolter leur meilleur score possible.

Lorsqu'il n'y a pas de compétition des enchères, il faut assumer la conclusion des enchères; donc il faut éviter de miser inutilement. Pour y arriver, il est alors préférable, quand la nature finale du contrat est établie, de réévaluer sa main pour déterminer le niveau optimum dans le but d'obtenir les bonus de manche ou ceux de chelem.

Ou, s'il y a compétition d'enchères, il est encore plus important de savoir bien réévaluer son jeu pour remporter le contrat et profiter du score qui y est attaché; ou encore pour se retirer des enchères quand une coûteux échec est très probable.

Le bridge d'aujourd'hui n'est plus une course de vitesse mais plutôt un dialogue où les enchères se poursuivent aussi longtemps qu'elles sont justifiées.

Mais, souvent, il y a une opération qui est souvent exécutée à la va-vite, soit l'établissement du **pointage combiné total**.

Ce n'est pas tout d'énoncer son jeu, mais encore faut-il savoir tenir les comptes avec précision vu que le langage des enchères ne permet pas de décrire *mot à mot* tout ce que l'on voudrait dire.

Il faut voir les communications de bridge comme un encodage en bloc d'informations. (ou par «paquet» en langage numérique). En termes simples, le pointage décrit est codé par catégorie, c'est-à-dire par écart prédéterminé de points.

8.1 Évaluation et Réévaluation
«Bridge Standard international» <https://canadabridge.org>

Il faut donc établir le **pointage combiné total** en tenant compte du POINTAGE PLANCHER DE LA CATÉGORIE DÉCLARÉE annoncé par chaque équipier ET ADDITIONNER LES SURPLUS annoncés lors des redéclarations subséquentes. Cette habilité est régulièrement explicitée tout au long du Livre (les 10 Chapitres) dans les nombreux exemples.

Mais il est indiqué de revoir la classification des mains étant donné, dans le système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*, qu'il y a dorénavant une parfaite **synchronisation** entre système de pointage **HL** et le système de Pointage de Puissance (**PP**) qui est obtenu après une **Réévaluation** en bonne et dûe forme.

Vous trouverez les explications détaillées sur ce sujet au Tome II, p. 1 à 9.

Le tableau et les deux graphiques qui suivent montrent de façon très concrète et concise la finalité des communications par les enchères pour ce qui est de la composante **quantitative**.

Vous pouvez constater dans le Tableau ci-après qu'il est possible d'utiliser une VALEUR QUANTITATIVE **RELATIVE** dans le but de mieux *visualiser* le nombre de **points combinés** nécessaires pour réussir raisonnablement un contrat de bridge à un niveau donné.

Ce Tableau montre clairement ce qu'il est convenu d'appeler les **NOMBRES-CLÉS**. Ces nombres correspondent au POINTAGE TOTAL COMBINÉ qu'un équipe doit atteindre pour décider du contrat. Donc, il est bon de s'en rappeler quand on fait l'addition du *pointage plancher* du partenaire et que l'on additionne son *pointage total*.

TABLEAU 2.1
Niveau de contrat en fonction du pointage combiné

Niveau	Valeur absolue (point HL)	Valeur relative
PARTIEL (niveau 1 à 3)	13 à 25	1 à 3
MANCHE (niveau 4 ou 3 SA)	26	3 1/2
FORCING (niveau 5)	28 - 29	4
INVITATION AU CHELEM	31	4 1/2
CHELEM (niveau 6)	33	5
INVITATION AU GRAND CHELEM	35	5 1/2 à 6
GRAND CHELEM (Niveau 7)	37 et +	6 1/4 et +

Cette valeur quantitative RELATIVE donne une perception plus globale de la quantité d'énergie qu'il faut posséder pour accomplir l'objectif visé, soit le contrat

de bridge. Plus le contrat est élevé et payant, plus la **marge** de points nécessaires par rapport au niveau de contrat précédent est restreinte. On peut conclure que le **pointage combiné** suit une COURBE LOGARITHMIQUE INVERSÉE pour ce qui est de la possession des points nécessaires pour réussir un contrat de plus en plus élevé.

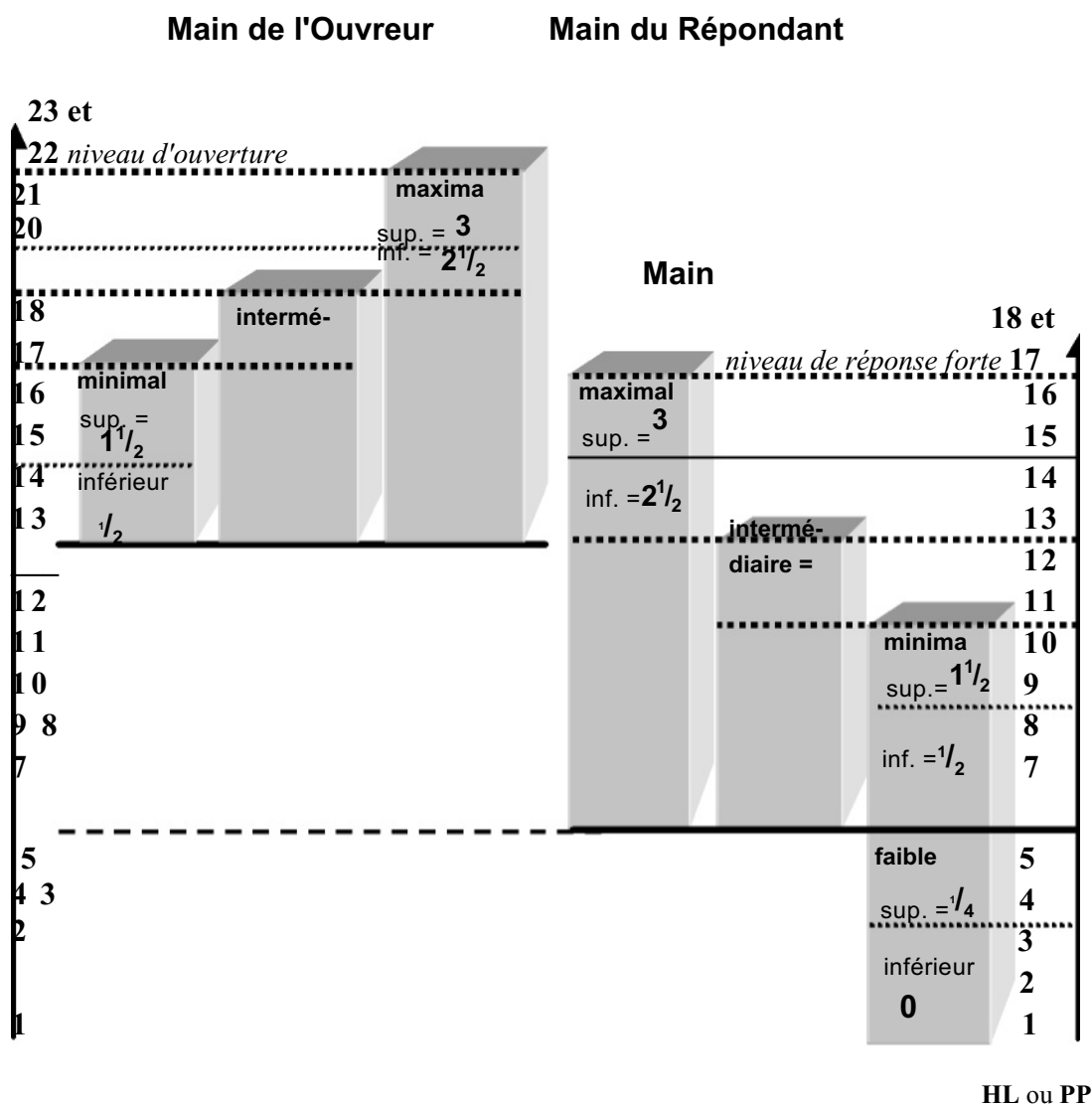
En termes clairs, il est plus **difficile de prédire** EXPLICITEMENT un contrat de **niveau élevé** qu'un contrat de niveau plus faible. C'est pour cette raison que les contrats de niveaux supérieurs ont une marque avantageuse.

La classification des mains a donc deux buts. Le premier vise l'amélioration de la **précision** pour compenser les risques dûs à une marge de manoeuvre de plus en plus restreinte pour les contrats bien rémunérés.

La deuxième fonction de la classification de la main est paradoxalement de **simplifier** le calcul des probabilités de réussite. Sans ce *petit détour*, il faudrait employer des notions mathématiques compliquées, ou, ce qui est trop souvent le cas, y aller d'une appréciation ne pouvant être que subjective.

Le **graphique 2.1:1**, ci-après, montre les catégories de mains appartenant spécifiquement à l'ouvreur et au répondant APRÈS OUVERTURE STANDARD À LA COULEUR AU NIVEAU 1. Il est bien évident que la main de chaque partenaire ne correspond qu'à une seule catégorie à la fois par donne de cartes et que les combinaisons possibles s'étendent d'un pointage minimal chez l'ouvreur et d'un pointage nul chez répondant à une main maximale de part et d'autre. La catégorie *FORTE* tant chez l'ouvreur que le répondant est visualisée séparément au **graphique 2.1:2** pour une meilleure compréhension.

GRAPHIQUE 2.1:1 Les catégories pour les mains Standards d'Ouverture et de réponse à la couleur



Le **graphique 2.1:2** a été présenté *en prime* dès le deuxième Chapitre (Tome II) en 2003 pour faciliter la compréhension du fait que l'ouvreur ou le répondant peuvent posséder **indépendamment** une MAIN FORTE pouvant se combiner avec une main minimale, intermédiaire ou maximale chez le partenaire (le tout ne pouvant généralement dépasser 40 points ou la valeur relative de $6\frac{1}{4}+$).

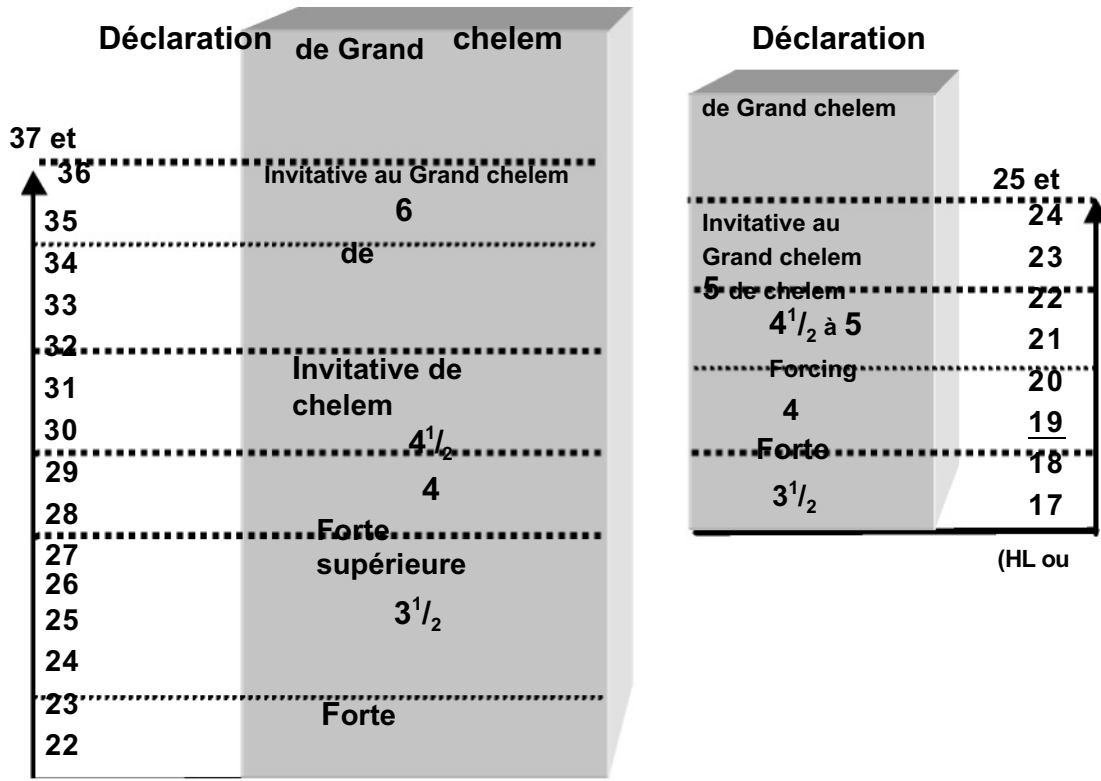
Il faut bien comprendre qu'une main d'OUVERTURE FORTE exige un système de réponse particulier (ce qui est le sujet du **Chapitre 9 : Répondre aux Ouvertures et aux Déclarations Fortes**), mais qu'il est tout à fait possible pour un joueur, et statistiquement plus fréquent, de posséder une main forte face à un partenaire qui détient une main de valeur minimale et même *faible*.

Ainsi, ce graphique permet de voir qu'il est possible de conclure des contrats au niveau des chelems après ouverture Standard au niveau 1 ou, même, après ouverture *faible*. Il est donc primordial de savoir communiquer pour reconnaître ces combinaisons de mains à haut potentiel. Et par la suite, il devient possible d'envisager et de faire une recherche de chelem.

Le Tableau et les deux Graphiques mettent aussi en lumière que les Mains Fortes et Déclarations Fortes peuvent nous amener directement aux portes de la recherche de chelem, mais encore faut-il savoir y répondre spécifiquement (**Chapitre 9**) pour bien évaluer le potentiel.

Autrement dit, il faut d'abord **consolider** le langage de base afin qu'il puisse servir de fondations permettant une **RÉÉVALUATION** de la main à la fois précise et sans gaspiller d'espace lors des communications. Et alors, il devient possible de faire une recherche des chelems qui soit efficace et performante.

GRAPHIQUE 2.1:2 Les catégories de main d'OUVERTURE FORTE et de RÉPONSE FORTE après ouverture à la couleur



Échelle de pointage: HL ou PP

Main Forte de l'Ouvreur

Main forte du Répondant

On peut établir les AXIOMES suivants à partir de la valeur quantitative RELATIVE ou ABSOLUE nécessaire pour gager le niveau optimal d'un contrat.

8.1 -32

AXIOMES 2.1 LE POINTAGE COMBINÉ ET LE CONTRAT OPTIMUM

- :1 Deux mains minimales (O. 13-16 + R. 6-10) ne donne pas généralement la manche: $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ + $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ ne peut donner $3\frac{1}{2}$.**
- :2 La portion supérieure d'une main minimale chez l'O. (15-16) et une main intermédiaire chez le R. (11-12) ou, l'inverse, l'O. ayant une main intermédiaire (17-18) et le R. ayant une main minimale supérieure (9-10), donne normalement la MANCHE : $1\frac{1}{2}$ + 2 ou 2 + $1\frac{1}{2}$ = $3\frac{1}{2}$.**
- :3 Une main minimale chez l'O. (13-16) et une main maximale chez le R. (13-16) ou, l'inverse, une main maximale chez l'O. (19-21) et une main minimale chez le R. (6-10) donne généralement la MANCHE: $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ + $2\frac{1}{2}$ à 3, ou $2\frac{1}{2}$ à 3 + $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$, donne LE PLUS SOUVENT $3\frac{1}{2}$ ou plus (il y a 1 éventualité sur 4 où le total peut égaler 3).**
- :4 La portion supérieure d'une main maximale chez l'O. (20-21) et une main intermédiaire chez le R. (11-12) ou, l'inverse, une main intermédiaire chez l'O. (17-18) et une main maximale supérieure chez le R. (15-16) donne normalement le chelem: 3 + 2 ou 2 + 3 = 5.**
- :5 Deux mains maximales (O. 19-21 + R. 13-16) donnent normalement le chelem mais ne donne pas généralement le Grand chelem: $2\frac{1}{2}$ à 3 + $2\frac{1}{2}$ à 3 = 5 à 6.**
- :6 Une main forte d'ouverture régulière (O. 22-23) et la portion supérieure d'une main faible chez le répondant (R. 4-5) donne normalement la manche: $3\frac{1}{4}$ + $\frac{1}{4}$ = $3\frac{1}{2}$.**
- :7 Une main forte régulière d'ouverture et une main minimale chez le répondant (O. 22-23 + R. 6-10) ne donne pas généralement le chelem: $3\frac{1}{4}$ + $1\frac{1}{2}$ ne peut donner 5.**
- :8 Une main forte de répondant (R. 17-18) et la portion supérieure d'une main minimale chez l'ouvreur (O. 15-16) donne normalement le chelem: $3\frac{1}{2}$ + $1\frac{1}{2}$ = 5.**
- :9 Une main forte régulière chez l'ouvreur (O. 22-23) et une main intermédiaire chez le répondant (R. 11-12) ou, l'inverse, une main intermédiaire chez l'O. (17-18) et une main forte chez le R. (17-18) donne normalement le chelem mais non le grand chelem: $3\frac{1}{4}$ + 2 ou 2 + $3\frac{1}{2}$ dépasse à peine 5.**
- :10 Une main forte chez l'O. (22 et plus) et la portion supérieure d'une main maximale chez le R. (15-16) ou une main forte chez le R. (17 et plus) et la portion supérieure d'une main maximale chez l'O. (19-20) donne normalement le grand chelem: $3\frac{1}{4}$ + 3 = $6\frac{1}{4}$ ou $3\frac{1}{2}$ + 3 = $6\frac{1}{2}$; et plus.**

À la lumière de ce qui vient être exposé, il se dégage un constat indéniable. La CLASSIFICATION DES MAINS de chaque côté, celui de l'ouvreur et celui du répondant, **simplifie la compréhension** des enchères en créant des **LIMITES** à l'intérieur desquelles il est possible de rechercher le contrat le plus rentable sans risques excessifs. Cette *simplification* est en fait la **STRUCTURE PORTANTE** des communications par les enchères qui est essentielle pour augmenter la découverte des chelems et leur taux de réussite.

Il est temps maintenant de voir en quoi consiste une Réévaluation complète de la main qui, dans le système enseigné, est **synchronisée** avec le système HL, donc utilisable dès que la nature du contrat est affirmée sans avoir à faire de réajustement.

8.1.5 La Réévaluation de la main

Introduction

À cause du ***goulot d'étranglement*** constitué par l'échelle des enchères, il est impossible de *scanner* l'image d'une main de bridge afin de l'expédier intégralement à son partenaire. D'une manière plus concise, l'ÉCHELLE DES ENCHÈRES **empêche** littéralement de décrire une main une carte à la fois.

Tout joueur doit alors analyser cet *ensemble de données* provenant du pure hasard et expédier uniquement une conclusion, qui est en quelque une **interprétation** basée sur le jugement personnel comprenant une bonne part de subjectivité. C'est ce *droit* à la subjectivité qui donne au bridge cet effet passionnel et rend le bridge compétitif et intéressant!

Bref, l'information contenue dans une main de treize cartes ne peut donc être expédiée à l'*ÉTAT BRUT* comme le sont les points d'une image numérisée.

Ceci pour dire qu'UN SYSTÈME D'ENCHÈRES N'EST PAS SEULEMENT UNE TECHNIQUE D'ENCODAGE.

Car, même s'il n'est pas facile d'encoder les messages, le véritable **challenge** se situe au niveau de l'ANALYSE des cartes permettant un jugement efficace et clair. Il est tout à fait inutile d'envoyer un beau message avec un contenu erroné ou sans intérêt valable.

Quand Réévaluer ?

Pour démarrer l'étude de la Réévaluation, revoyons, le *Principe 2.7:1, Tome II* qui met en parallèle ces deux concepts d'analyse.

- L'ÉVALUATION DE LA MAIN utilise exclusivement le système Honneur-Longueur (HL) et son Complément.
- On doit toujours prioriser l'ÉVALUATION de la main:
 - pour toutes les enchères d'OUVERTURE et les SURENCHÈRES D'OUVERTURE (sauf le Contre d'appel de premier tour).
 - pour toutes les réponses et redéclarations Standards qui ne décrivent pas de soutien.

Corollaire: Tout *BONUS* constitue une RÉÉVALUATION DE MAIN même si le système HL constitue la base pour évaluer les Points de Puissance.

Il y a un *préjugé*, se voulant être un bon conseil, qui veut qu'il faille réserver la RÉÉVALUATION de la main pour ... les *bons* joueurs.

Cet avertissement a pour conséquence malheureuse que le joueur qui se dit « moyen » utilise cet outil à moitié dans la moitié des situations et le joueur qui se pense « gros » emploie cet outil à moitié dans toutes les situations !

En fait, le *bon conseil* est le suivant : « La **RÉÉVALUATION** DOIT ÊTRE EMPLOYÉE PAR **TOUS** LES JOUEURS DANS **TOUTES** LES SITUATIONS REQUISES À CONDITION DE LE FAIRE CORRECTEMENT ».

Définition générale

Voyons d'abord la définition générale.

PRINCIPE 8.1:6 DÉFINITION DE LA RÉÉVALUATION DE LA MAIN

C'est une analyse spécifique qui détermine le POTENTIEL OFFENSIF du jeu contenu dans une main de bridge.

Le pointage est dit de *PUISSANCE* ou PP.

La RÉÉVALUATION s'applique quand la nature du contrat (atout vs Sans-Atout) est déclarée et garde sa valeur si les enchères sont remportées.

On peut donc réévaluer la main si la nature du contrat est à Sans-Atout?

Réévaluation et nature du contrat

Les points HL (ce qui inclut le *Complément*) ont une valeur à la fois **défensive et offensive**. C'est pourquoi ils sont généralement efficaces pour évaluer les contrats à **SANS-ATOUT** mais il demeure possible de leur ajouter un bonus de 1 point, et parfois 2, (donc, de faire une RÉÉVALUATION ABRÉGÉE) pour tenir compte de l'efficacité d'une longue suite et de la présence de nombreuses cartes intermédiaires.

Il est ainsi correct de parler de *POINTS DE PUISSANCE* dans un contrat à Sans-Atout et de faire une véritable Réévaluation en faisant alors abstraction des valeurs reliées à l'atout.

PRINCIPE 2.7:3 CRITÈRES DE BASE POUR UNE RÉÉVALUATION

Il faut connaître avec CERTITUDE l'issue du contrat : ATOUT versus SANS-ATOUT.

⇒ **Si le contrat doit se jouer à l'ATOUT, il faut la présence d'un:**

- **SOUTIEN** suffisant pour un fit d'au moins 8 cartes;
- **POINTAGE** approprié selon la qualité du soutien.

COROLLAIRE: Donc, pour les couleurs MINEURES, à moins d'une situation évidente (compétition d'enchères et/ou recherche de chelem) **garantissant qu'il n'y aura pas de transformation vers un contrat à Sans-Atout, , il faut utiliser prioritairement l'ÉVALUATION de la main.**

La Réévaluation abrégée

Il y a deux techniques pour réévaluer la main. La première est la RÉÉVALUATION ABRÉGÉE qui est en quelque sorte la TRANSITION pour les *mains limites* entre deux catégories de pointage et pour les joueurs moins expérimentés qui veulent faire correctement les choses, c'est-à-dire **éviter de tomber dans le piège de l'évaluation «universelle».**

Au lieu de succomber, pour toutes sortes de raisons plus ou moins valables, à la dangereuse habitude d'additionner les *points de courtes* à vos points **HL**, vous aurez de meilleurs résultats à utiliser exclusivement la réévaluation dans sa version abrégée dans **tous** les contrats gagés à l' ATOUT et à SANS-ATOUT..

PRINCIPE 2.7:4 DÉFINITION DE LA RÉÉVALUATION ABRÉGÉE

La RÉÉVALUATION ABRÉGÉE détermine le potentiel de puissance d'une main en utilisant le système Honneur-Longueur dans son intégralité (donc avec le Complément) et en y incorporant un ajustement, appelé BONUS, qui est déterminé *GLOBALEMENT* par les conditions telles que:

- les points perdants,
- la longueur et la force du fit
- les cartes intermédiaires
- et la distribution des cartes.

Le bonus peut être *NÉGATIF* d'un point ou être *POSITIF* d'un point et exceptionnellement de 2 points.

Il s'agit d'une méthode partiellement intuitive qui est légèrement moins précise que la Réévaluation complète. Sa raison d'être vient de la nécessité de fournir une technique à la fois **simple et efficace** qui permet d'éviter de faire «à moitié des Réévaluations *en profondeur*» ! C'est-à-dire d'empêcher une fois pour toutes la prise en compte des *points de courtes* lorsqu'il y a emploi du système de pointage Honneur-Longueur.

PRINCIPE 2.7:5 CONTEXTE POUR LA RÉÉVALUATION ABRÉGÉE

La Réévaluation abrégée est particulièrement utile:

- pour classer une main dont le pointage se situe à *la limite* de deux catégories;
ou
- lorsque le pointage total combiné ne dépasse pas 25 points.

LA RÉÉVALUATION COMPLÈTE

Pourquoi choisir cette Réévaluation complète si on désire tenir compte des points de couleurs courtes ?

Il s'agit d'une méthode développée il y a plus de 20 ans sous deux plans très intéressants.

Il est dorénavant possible d'appliquer la RÉÉVALUATION COMPLÈTE lorsque le pointage combiné est à peine supérieur à **20** points HL. Ce qui fait en sorte que la recherche détaillée de contrat est étendue aux enchères de bas niveau au lieu de se limiter principalement aux manches et aux chelems.

Et, en second lieu, il y a maintenant **synchronisation**, c'est-dire la **même correspondance** entre les points **HL** et les **PP** après Réévaluation complète. Donc, il n'y a plus d'écart de valeur ou d'approximation entre ces deux types de pointage.

Par conséquent, les repères établis dans le **TABLEAU 2.1** et les deux GRAPHIQUES du sous-thème **2.1** demeurent **constamment identiques** quelque soit:

- le niveau d'expérience du joueur,
- le type d'évaluation employé (*évaluation Honneur-Longueur, réévaluation abrégée ou réévaluation complète*);
- ou la nature du contrat;

l'important étant qu'on ait acquis une certitude quant à la nature du contrat qui sera éventuellement conclu dans la donne en cours.

L'emploi de la RÉÉVALUATION COMPLÈTE doit se faire quand le contexte le justifie.

Voici les critères de contexte qui sont susceptibles de produire une synergie entre les différentes valeurs pouvant être présentes dans une combinaison de mains.

PRINCIPE 2.7:6 CONTEXTE POUR LA RÉÉVALUATION COMPLÈTE

Une **RÉÉVALUATION COMPLÈTE** peut être accomplie aussi bien en situation d'OFFENSIVE ou de DÉFENSIVE des enchères et par tout joueur:

- ayant donné le soutien et déclaré le FIT (ce qui inclut l'annonce d'une NOUVELLE COULEUR préalable à l'annonce d'un fit) ,
 - ou
 - qui a reçu le SOUTIEN;
- ⇒ à la condition que ce joueur ait la connaissance de la présence dans l'équipe soit :
- d'un fit à 9 cartes et de 25 points HL; ou
 - d'un fit à 8 cartes et de 25 points HL associés avec 2 GH d'atout ou avec un DOUBLE FIT COMPLET* ; ou
 - d'un fit à 9 cartes et de 20 points HL associés avec 2 GH d'atout ou avec un DOUBLE FIT COMPLET*.

COROLLAIRE: Quand les conditions ne sont pas tout à fait remplies, il faut utiliser la Réévaluation complète avec plus de discernement; ce qui signifie qu'il faut *RÉDUIRE LA VALEUR ACCORDÉE AUX COULEURS COURTES*, ce qui revient à utiliser une **RÉÉVALUATION ABRÉGÉE 100% rationnelle**.

* **Double fit complet** : exige la connaissance d'un fit à 9 cartes avec un fit à 8 cartes ainsi qu'un singleton de part et d'autre qui ***ne sont pas*** dans la même couleur (V. Chapitre 7 pour plus de détails).

En résumé, il est possible de réévaluer sa main quand il y a **certitude** que son équipe **CONTRÔLE LE JEU DANS UNE COULEUR** donnée (ce qui inclut la *cinquième couleur*, c'est-à-dire le Sans-Atout). Bien entendu, pour un contrat à Sans-Atout, seules les deux premières classes de paramètres sont requises.

PRINCIPE 2.7:7 LA RÉÉVALUATION COMPLÈTE

A) Compter les points d'Honneurs non perdants:

- As = 4 points + 1 point si possession d'au moins deux As,
- Roi* = 3 points + 1 point si le Roi se trouve dans une couleur
annoncée par le partenaire),
- Dame non perdante* = 2 points,
- Valet non perdant* = 1 point,
- Complément = 1 point,

** NON PERDANT: Les Rois peuvent être considérés comme non perdants quand le partenaire a décrit une MAIN BALANCÉE. Un Roi dans un doubleton non valable** fait perdre 1 point et parfois 2.*

Pour une Dame non perdante ou un Valet non perdant, il faut respectivement 2 et 3 bonnes cartes associées OU le partenaire doit avoir annoncé cette couleur.

N.B. : Les Dames et les Valets continuent d'être perdants même si le partenaire a décrit une MAIN BALANCÉE.

B) Additionner les points pour une SUITE CINQUIÈME, ou plus longue, contenant:

- 3 Gros Honneurs (GH) = 3 points,
ou 2 Gros Honneurs (GH) = 2 points;
- une SIXIÈME carte = 1 point;
et chaque carte additionnelle = 1 point;

(donc, pas de point de longueur pour une couleur seulement cinquième)

C) Additionner les points d'ATOUT

- connaissance d'un fit à 9 cartes, donc de la possession d'une carte d'ATOUT SUPPLÉMENTAIRE non décrite
(MAXIMUM 1 point par joueur) = 1 point;
- présence d'un ou plusieurs GH chez le répondant = 1 point;
- connaissance d'un DOUBLE FIT PARTIEL: chaque joueur = 1 point;
- connaissance d'un VRAI DOUBLE FIT: chaque joueur = 2 point;

D) Additionner les points de COURTES :

	<u>Doubleton**</u>	<u>Singleton</u>	<u>Chicane</u>
- Fit à 8 cartes : (Pour le déclarant et le répondant)	0**	2	3 points;
- Fit à 9 cartes :			
pour le <u>déclarant</u>	0**	2	3 points;
pour le <u>répondant</u>	0**	2	5 points;
- si le RÉPONDANT a une distribution 4-3-3-3, enlever 1 point.			

** Évaluation des doubletons:

- Un doubleton VALABLE = 1 point;
(un doubleton est «valable» si sa couleur a été nommée par le partenaire)
- doubleton FERME (qui contient un As) = 1 point;
 - mais si en présence d'un fit d'au moins 9 cartes = 1.5 point;
- 2 doubletons non valables et non fermes = 1 point;

Il y a plusieurs type de doubletons possibles. Et cela implique que leur valeur peut varier selon différents critères. Il est bon de présenter plusieurs différents cas.

Cas types:

- i) **DEUX DOUBLETONS (A-x et A-x)** : valent chacun 1 ou 1.5 point
+1 point pour les 2 As; selon que le fit est à 8 ou 9 cartes (*en plus des 8 PH*)
donc : $\Rightarrow$ **3 ou 4 points;**
- ii) **x-x et x-x** : dont un doubleton est **valable**, compter 1 point pour
les deux doubletons et 1 point pour le doubleton valable,
donc: $\Rightarrow$ **2 points;**
- iii) **x-x et x-x valables** : (*leur couleur respective a été annoncée par le partenaire*),
compter 1 point pour les 2 doubletons et 1 seul point pour la **validité**
car une double validité diminue l'occurrence d'un VRAI DOUBLE FIT,
donc: $\Rightarrow$ **2 points;**
- iv) **A et R** est un **doubleton parfait** : compter 1 à 1.5 point selon que le fit est
à 8 ou 9 cartes pour le doubleton ferme + 1 point pour le Roi protégé,
donc: $\Rightarrow$ **2 à 2.5 points**
en plus des 7 PH;
- v) **A-R et A-x**, compter 2 à 2.5 + 1 à 1.5 point selon le fit pour le doubleton parfait
et le doubleton ferme + 1 point pour la possession de deux As
selon que le fit est à 8 ou 9 cartes, pour un total, donc: $\Rightarrow$ **4 à 5 points**
(*pas de point pour la double présence de doubletons*) *en plus de 11 PH ;*
- vi) **A-x et x-x valable ou non**, compter 1 à 1.5 point pour le doubleton ferme selon le
fit et ajouter 1 point pour la double présence de doubleton;
donc: $\Rightarrow$ **2 à 2.5 points,**
en plus des 4 PH;
- vii) **A-R et x-x valable ou non**, compter 2 à 2.5 points pour le doubleton
parfait selon le fit + 1 point pour la double présence de doubleton,
donc: $\Rightarrow$ **3 à 3.5 points,**
en plus des 7 PH.

- viii) **R-x protégé**, compter la valeur du Roi et ajouter 1 seul point pour la protection du Roi et aucun point pour le fait que ce soit un doubleton, donc: **1 point**,
(en plus de 3 PH);
- ix) **x-x et R-x protégé**, compter la valeur du Roi + 1 point pour sa protection et ajouter 1 point de plus pour la double présence de doubletons, donc: **2 points**,
en plus de 3 PH;
- x) **x-x valable et R-x non protégé**, compter la valeur du Roi et ajouter 1 point pour le doubleton valable et ne pas tenir compte de la double présence,
donc: **1 point**,
en plus de 3 PH;
- xi) **x-x valable et R-x protégé**, compter la valeur du Roi et ajouter 1 point pour sa protection et 1 point pour le doubleton valable et ne pas tenir compte de la double présence, donc **2 points**,
en plus de 3 PH;
- xii) **x-x et R-x tous deux non protégés**, compter uniquement la valeur du Roi car dans un doubleton est possiblement perdant, ce qui enlève la valeur à la double présence de doubleton, donc **aucun point supplémentaire**,
en plus de 3 PH;
- xiii) **R-x non protégé** et aucun autre doubleton, ce doubleton **non valable** est un dilemme, il faut au mieux conservé toute la valeur au Roi et n'accorder aucune valeur au doubleton et **déduire 1 point** globalement de la main et même 2 si le pointage combiné n'atteint pas le niveau forcing.
- xiv) **As en singleton**, un As isolé équivaut théoriquement à une chicane sauf que ses 4 PH ne font pas partie de la force du reste de la main, ce qui cause des trouées inévitablement, donc il faut attribuer à cette *courte*, au plus **2 à 3 points** selon la longueur du fit, soit la valeur régulière d'un SINGLETON.

xv) **R en singleton** , ce Roi est effectivement perdant mais le singleton vaut au moins 2 points si le fit est à 8 cartes et ce Roi garde tout de même un impact potentiel. Ainsi, on peut considérer **3 points en tout** pour un Roi en singleton, quelque soit le fit.

Cette méthode semble un peu complexe mais ce sont en fait les **DOUBLETONS** qui causent problème. Le danger est leur **surévaluation**, donc en cas de doute, il suffit d'éviter de leur accorder une trop grande importance et le tour est joué, ou presque.

Avec un peu de pratique, la **RÉÉVALUATION COMPLÈTE** est très facile à maîtriser. Une fois que son usage sera intégré dans vos habitudes vous aurez l'impression encore plus nette que le bridge est une activité dont la maîtrise est accessible au commun des mortels.

Vous êtes maintenant prêt à atteindre le sommet des enchères de bridge, les chelems et ultimement le Grand chelem.

Il y a d'autres voies d'accès possibles à partir du *plancher des vaches* (si on imagine le bridge comme un sommet de 8,000 mètres), comme avec les ouvertures à Sans-Atout ou encore avec *à la Flannery*, et même avec *3 SA Inusité pour une mineure* si vous aimez le challenge. Il y a encore la possibilité d'accès rapides avec les *mains fortes*. Cependant, toutes ces voies ont besoin d'une technique d'escalade particulière (système de réponse spécifique).

Pour autant, toutes ces approches ont un point commun. Les derniers assauts pour atteindre le sommet doivent recourir à une technique commune. C'est la *recherche de chelem* proprement dite.

Il faut savoir l'utiliser même si vous n'êtes pas un alpiniste chevronné. Il ne faut pas se contenter d'une technique qui attend que tous les astres soient alignés. Dans les semaines à venir, je vais éditer progressivement le dialogue spécifique au chelem qui, dans le système Bridge Standard International, est harmonisée avec toutes les voies d'approches.
